

Avis de constitution

SOCIETE « MANINKA GROUP » en abrégé « MANINKA GROUP »

Siège ABIDJAN KOUMASSI AKROMIABLA NON LOIN
DE LA GENDARMERIE, Lot 587, Ilot 235

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANINKA GROUP » en abrégé «
MANINKA GROUP »

Objet : CONSTRUCTION - BTP - ASSAINISSEMENT
CONCEPTION DE PLANS 2D et 3D – CONSTRUCTION GROS
ŒUVRES, SECOND OEUVRE- REALISATION DE DEVIS
ESTIMATIF – VENTE DE TERRAINS ET BIENS IMMOBILIERS –
AMENAGEMENT FONCIER – NETTOYAGE PROFESSIONNEL
APRES CHANTIER.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI AKROMIABLA NON LOIN

DE LA GENDARMERIE, Lot 587, Ilot 235

Dirigeant(s) M GBOH DENIS HENOC PRIVAT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10093 du 07/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60221/GTCA/RC/2024 du 07/10/2024

